



LOIRE  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# LOIRE

info

BULLETIN D'INFORMATION ET D'ACTION DES MILITANTS CFTD LOIRE

# P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Mars 2020  
N° 607

DISPENSÉ DU TIMBRAGE – ST ETIENNE GRD POSTE

Déposé le 9 mars 2020



## Donner du sens

à nos actions, à notre syndicalisme réformiste pour qu'il fasse société : tel est le vœu que je formule pour cette nouvelle année 2020, avec bien sûr

des souhaits de joies nombreuses et de bonne santé pour chacun de vous et pour vos proches.

Cet objectif de sens donné à notre action collective est sous-tendu par des valeurs : solidarité, justice sociale, respect et émancipation de chacun, tolérance et démocratie. Ces valeurs entraînent des exigences de clarté, de transparence et de paroles vraies.

L'information est indispensable ; la Confédération CFTD, l'Union Confédérale Retraités CFTD éditent des journaux (*CFDT Magazine* et *Fil bleu*), mais pour une information plus réactive, nous avons à la disposition de chaque adhérent trois sites internet CFTD : un site national confédéral, un site retraités et un site local. Je vous incite à les consulter le plus souvent possible.

Dans la période actuelle, les « fake news », les mensonges et interventions diverses présentés comme des réalités fleurissent sur les ondes et les smartphones. Jamais les messages de type

« vrai ou faux ? » n'ont été aussi utiles. Demandez à vos secrétaires d'ULR de vous les fournir si vous n'avez pas d'informations numériques.

Faire société et être en cohérence avec nos valeurs doit nous aider dans les choix que nous avons à faire prochainement pour les municipales ; nous ne pouvons rester spectateurs des choix des autres, il faut aller voter.

La mise en place des équipes municipales sera suivie de la constitution des « commissions communales d'action sociale » (CCAS) ou des « commissions intercommunales d'action sociale » (CIAS). Nous avons notre place comme association départementale de retraités dans ces instances.

Si vous êtes intéressés par l'application de nos valeurs au plus près de chez vous, dans votre commune, vous pouvez postuler à une place dans les CCAS ou CIAS. Il est nécessaire d'être présenté par l'UTR de la Loire et donc de vous signaler rapidement auprès de votre secrétaire d'ULR (Rive-de-Gier, St-Chamond, St-Etienne, Le Forez, l'Ondaine et Roanne).

Bonne année à tous !

Chantal BLAES

### Sommaire

- P 1 Edito
- P 2 Brèves
- P 3 Réforme des retraites
- P 4 AG mi-mandat UTR
- P 5 AG mi-mandat Confédérale
- P 6/7 Le syndicalisme  
est-il mortel ?
- P 8/9 Tour de France  
Pacte de Pouvoir de Vivre
- P 10 Environnement
- P 11 Commissions Santé Loisirs
- P 12 Informations

### Ne jamais légitimer la violence

L'intrusion au siège de la CFDT, coupure d'électricité, dégradations volontaires de locaux CFDT en région, attaques à l'encontre des militants d'entreprises et d'administrations. Sans oublier les messages haineux sur les réseaux sociaux. Tout cela est inacceptable, et la CFDT ne se laissera pas intimider par ceux qui, radicalisés par l'hystérisation de notre société, n'ont plus que la violence à faire valoir ! Dans une société démocratique, on ne peut pas légitimer la violence. Il ne faut pas non plus la relativiser comme le font certains, en se contentant de condamner du bout des lèvres de telles actions.

Ce n'est pas nouveau, la CFDT dérange en préférant faire des propositions plutôt que de se complaire dans une opposition stérile. Mais les salariés ne s'y trompent pas : si la CFDT est le premier syndicat de France, c'est parce qu'ils savent qu'en matière de résultats obtenus pour les travailleurs, elle n'a de leçon à recevoir de personne.

**Laurent Berger secrétaire général**

*Extraits de l'interview de Laurent Berger dans l'Obs du 23 janvier sur la conférence sur le financement des retraites*

**Se positionner comme le seul négociateur du gouvernement ne présente-t-il pas un risque d'image, à la fois à l'extérieur et en interne à la CFDT ?**

Ce n'est pas le cas. Le vrai risque serait que la négociation n'aboutisse pas. Les autres organisations syndicales, de toute façon, ne partagent pas notre vision. En interne, on trouvera toujours quelques personnes mécontentes, mais nous restons une confédération très unie et on s'est tous mobilisés pour le retrait de cet âge pivot. Dans une démocratie, ce n'est pas dangereux de discuter. Le danger, c'est de remettre en cause ses valeurs. Et quand on est une organisation syndicale, c'est aussi d'être stérile, c'est -à-dire de ne produire aucun résultat. **Le dialogue ferait de nous des traîtres ?** Mais des traîtres à qui ? Pas aux centaines de milliers de salariés qui auraient été concernés dès 2022 par l'âge pivot. La CFDT n'agit jamais pour aider tel ou tel, elle agit pour les travailleurs

**Est-il absurde de vouloir limiter le niveau des retraites à 14 % du PIB ?**

C'est un beau sujet de discussion, mais si on l'aborde, il faut aussi regarder tout le reste : **que fait-on pour lutter contre la pauvreté dont celle des enfants, agir sur le logement, l'éducation, la transition écologique, l'hôpital, la perte d'autonomie ?** Peu d'acteurs sont aujourd'hui capables de dessiner la société dans laquelle on veut vivre et les priorités à se fixer. Pour y parvenir, il faut parler répartition des richesses, fiscalité, mutualisation et choix de société. Avec les autres. La CFDT y est prête.

### **Baisse du taux du livret A à 0,50%**

La CFDT-Retraites regrette la décision du ministère des Finances de baisser le taux du livret A de 0,75 à 0,50% à compter du 1er février. Cette baisse intervient après deux années de gel du livret A à 0,75%. La rémunération du livret A est déjà gommée par l'inflation.

Une nouvelle fois, le gouvernement choisit un camp qui n'est pas celui des gens modestes ou ayant des revenus seulement moyens.

## Réforme des retraites : d'abord la justice sociale

Le gouvernement propose une réforme des retraites qui correspond avec notre revendication d'établir un système universel de retraite.

**Il faut redire que nous n'avons jamais réclamé le retrait de la réforme. Mais ce régime universel, que nous revendiquons, devra tenir compte des spécificités professionnelles et de la pénibilité spécifique des métiers.**

Le projet du gouvernement, traduit dans une proposition de loi, n'est donc pas le projet de la CFDT. Nous avons déjà obtenu le retrait de l'âge pivot : cette mesure, qui devait s'appliquer dans quelques mois, au sein du système actuel de retraite, n'est pas reprise dans la loi mise en débat au parlement.

Aujourd'hui, la CFDT avalise la conférence de financement dont nous avons posé le principe et poursuit son action pour un système universel de retraite plus juste. L'organisation d'une conférence de financement avec l'ensemble des partenaires sociaux représente une occasion de faire valoir nos arguments et notre méthode. L'essentiel pour nous, est que la question du financement ne vienne pas avant la justice sociale.

Cette conférence doit aussi permettre d'établir que si déficit il y a, celui-ci est dû à un manque de recettes et non à des dépenses trop importantes.

**Les objectifs de la CFDT pour le système universel sont connus :**

- pas de justice sociale sans droits personnalisés, dont la pénibilité, ni sans égalité hommes-femmes,
- un minimum de pension à 100% du SMIC pour



une carrière complète,

- une adaptation des droits familiaux pour les enfants,
- une extension de la pension de réversion à toutes les formes de couples et un cadrage des transferts de droits en cas de divorce,
- une retraite progressive pour tous accessible dès 60 ans.

**La transition entre le système actuel et le système futur retient aussi notre attention.**

Pour les personnes ayant effectué une partie de leur carrière dans l'ancien système et une partie dans le nouveau (salariés.e.s nées entre 1975 et 2004), nous revendiquons :

- la garantie à 100% des droits de l'ancien système jusqu'à son extinction,
- la compensation de la suppression des « catégories actives <sup>1</sup> », qui permettaient un départ anticipé des personnes concernés.

S'il contient des mesures positives, le projet actuel doit être encore largement amélioré.

**Le débat parlementaire et les concertations en cours vont être déterminants.**

Dans ce contexte, la CFDT et ses militants sont l'objet d'agressions, verbales et physiques. Notre position favorable, depuis 2010, au principe d'un système universel de retraite est connue. Et c'est « malgré » cela que les travailleurs, par leurs adhésions et leurs suffrages, on fait de la CFDT la première organisation syndicale de ce pays.

*Charles SASSO*

**1** : il s'agit des salariés des fonctions publiques qui bénéficiaient d'un départ en retraite lié à la durée de service (infirmières, fonction publique d'Etat)





L'assemblée générale à mi-mandat de l'UTR s'est tenue à Savigneux le 27 novembre 2019 avec la participation de cinquante délégués des ULR et SSR.

**Notre capacité de connaissance de la réalité est la base de notre capacité d'action.**

Le rapport d'activité présenté en duo par Chantal Blaes et Charles Sasso confirme que deux ans après cette résolution est appliquée.



Le Conseil et le Bureau assure la représentation dans les SSR et ULR. L'UTR42 est présente dans les instances Cfdt Retraités à la région URR Auvergne Rhône-Alpes et au Bureau UCR, ainsi que dans les structures interprofessionnelles UTI et URI. L'UTR42 était présente au congrès confédéral de Rennes et le congrès UCR de Bordeaux.

Avec l'UTR de Haute Loire élaboration d'un calendrier de fusion traitant des questions administratives

et financières, préalable à cette opération.

Des débats ont été organisés dans des ULR et SSR concernant l'indexation



des pensions sur les salaires, l'augmentation de la CSG et la vie de ces structures. La commission santé à la suite de la loi ASV (adaptation de la société au vieillissement) a organisé une réunion d'information sur le rapport Libault « Autonomie et Grand âge » avec Mr Libault actuel président du Haut Conseil du financement de la Protection Sociale. Christine Vidal et Dominique Décot participent au CDCA (Conseil Départemental à la Citoyenneté et à l'Autonomie)

Les membres du Bureau ont participé à la formation Structurer une équipe syndicale.



Accueil par l'ULR du FOREZ

Une commission exécutive a été créée pour gérer les affaires courantes. Un audit de quatre ULR et quatre SSR a porté sur leur fonctionnement et leur gestion financière.

L'UTR compte 1095 adhérents soit une progression de 2% sur deux ans. Une collaboration plus étroite entre SSR et ULR est indispensable car c'est sur les territoires que sont prises en compte les questions concernant les retraités (santé, vieillissement, culture...).

Les revendications est nos arguments Cfdt

ont été développés par des rencontres auprès des élus et



Chantal BLAES remercie Daniel THOLLET

les distributions de tracts à la population les 4 octobre 2018 et 3 octobre 2019.

L'information aux adhérents par le journal, le site UTR, doit s'améliorer en utilisant les adresses électronique des adhérents. Le groupe Mutuelle EOVIE et la commission loisirs ont participé au développement de l'UTR.

**Le CDAFAL** invité par l'UTR a présenté l'après-midi « Perturbateurs Endocriniens » Comment agir pour demain ?

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MI-MANDAT EN RHÔNE-ALPES

L'Union Régionale Interprofessionnelle Auvergne-Rhône-Alpes a organisé le 21 janvier à Valence la première assemblée générale de mi-mandat décentralisée. Décidé lors du dernier congrès confédéral il y a deux ans, cette rencontre qui a lieu dans chaque région concerne l'ensemble des syndicats.

Objectifs définis au congrès de Rennes : mise en place de l'ARC (accompagnement ressources conseil) pour proposer l'adhésion. Dans l'URI chaque section a son développeur. Elle est en progression avec 2000 adhésions et compte à ce jour près de 68 000 adhérents.

Avec le projet de réforme des retraites, l'actualité n'a pas été oubliée. Le débat était animé par Philippe Portier secrétaire national.



**LE MOT DU TRÉSORIER** suivant les décisions du Bureau National Confédéral, le Conseil Syndical de l'UTR a voté la revalorisation de la cotisation syndical à hauteur de 0,3% (ex une cotisation mensuelle de 7 € passe à 7,02 €). Cette augmentation a été automatiquement appliquée sur les cotisations prélevées directement.

Si le montant des pensions de retraite progresse peu, depuis quelques années les cotisations à l'UTR étaient inchangées. Aussi faibles et insuffisantes soient elles, il y a eu quelques augmentations des retraites de base et des complémentaires de 0,3% en 2018.

**Pour ceux qui règlent leur cotisation par chèque**, trois recommandations importantes :

- Refaire votre calcul sur la base de 0,5% du montant net de vos pensions (avant prélèvement de l'impôt). Certaines cotisations sont inchangées depuis 4 ou 5 ans !
- Régler **impérativement** votre cotisation au cours du premier trimestre de l'année. Il est toujours désagréable de faire plusieurs rappels de cotisation en novembre et décembre. Dans toute association la cotisation se règle en début d'année.
- Passer au **Prélèvement Automatique des Cotisations (PAC)** simplifie le travail du trésorier. Un PAC est modifiable ou annulable sur simple demande. N'hésitez plus demandez l'imprimé à l'UTR.

Marie Thérèse JAMPY

**Le Fabuleux Destin des baby-boomers.** Michèle Delaunay ministre déléguée chargée des personnes âgées de 2012 à 2014 a publié cet ouvrage qui invite à abolir les barrières de l'âge et à faire la révolution de l'âge. ....**Extraits :**

**Qui sont les baby-boomers ?** La première partie les « oiseaux du matin » nés avant 1955, marqués par la seconde guerre mondiale et par une culture paysanne. La seconde les « oiseaux de midi » qui ont connu dès leur enfance la publicité et la société de consommation. Les derniers d'entre eux confrontés au rétrécissement du marché du travail les « quincados » qualificatif attribué par le socio-

logue Serge Guérin.

Je n'ai trouvé nulle part une définition précise du calcul de l'espérance de vie en bonne santé.

Les progrès médicaux, qui ont permis à l'espérance de vie de doubler en un siècle, ont aussi considérablement amélioré l'état de santé des personnes âgées.

Malheureusement cette génération et son esprit libertaire a croisé des substances addictives alcool, tabac....

En librairie (Plon, 366p., 20 €)

## Le syndicalisme est-il mortel ? *Sujet traité par Gaby Bonnard*

La mortalité du syndicalisme n'est pas posée seulement au syndicalisme français mais à tout le syndicalisme et précisément au syndicalisme européen. Si les syndicats européens ont des histoires différentes ils ont des ressorts communs originels d'où leurs difficultés aujourd'hui.

### **I - Retour sur l'histoire : les ressorts communs originels**

#### **1 L'émergence de la société industrielle et son développement comme matrice du syndicalisme**

Tous les syndicats ont une matrice commune, le développement de l'industrie et l'installation progressive d'une société industrielle.

En **Angleterre** vers 1890, 43,9% de la population travaille dans l'industrie et 10,5% dans l'agriculture. En France 31,3% dans l'industrie et 45% dans l'agriculture. Cette différence impacte l'urbanisation du pays avec 34% de la population française qui vit en ville alors qu'en Angleterre c'est 69%.

Cette industrialisation explique que le syndicalisme se développe plus rapidement en Angleterre. Les luttes donnent naissance à des lois qui reconnaissent le droit de regroupement et de grève.

En **Allemagne** en 1849 la classe ouvrière représentait 82% de la population active et avec leur famille 67% de la population totale. A partir de luttes importantes le syndicalisme est reconnu en 1871.

En **France** le syndicalisme n'est reconnu qu'en 1884. Il a cependant une longue histoire dans la clandestinité, de lutte, d'actions et de révoltes qui ont eu des effets sur les décisions gouvernementales en matière de législation.

*Ces éléments montrent comment le syndicalisme naît, se structure et se développe concomitamment au capitalisme industriel.*

#### **2 Une structuration du syndicalisme qui s'opère sur la similitude des conditions vécues par les travailleurs**

Essentiellement basé sur l'artisanat et la petite entreprise le mode de production va se transformer avec le développement de la machine à vapeur, l'utilisation de l'électricité et du pétrole qui va provoquer le développement de l'automobile et de la chimie.

Le nouveau mode de production se concentre au sein de grandes fabriques, grandes usines qui de-

mandent beaucoup de main d'œuvre. C'est l'arrivée massive de personnes venant de la campagne qui s'installent près des usines.

Dans tous les pays c'est la constitution d'un prolétariat à la merci des employeurs. C'est aussi la constitution d'une « élite » ouvrière composée de professionnels des petites entreprises dont les métiers sont menacés par l'industrie.

Dans ce terreau va prendre naissance le syndicalisme. Des actions, luttes et révoltes vont se développer face aux employeurs et face aux gouvernements. Dans ce mouvement, les travailleurs les plus qualifiés prennent une place importante pour structurer ce syndicalisme naissant.

Cette période de forte industrialisation provoque des débats politiques et des penseurs (Owen, Marx, Proudhon) contestent ce développement du capitalisme qui conduit les travailleurs à la misère, aux conditions de travail et de logement déplorables.

#### **3 L'amélioration des conditions de vie des travailleurs, comme objectif**

*Des manières différentes de jouer ce rôle dans les différents pays.*

En **Angleterre** le syndicalisme est très attaché à la négociation collective. En **Allemagne** il met la négociation avec le patronat au centre de l'action syndicale. En **France** l'absence de reconnaissance du syndicalisme a développé une culture syndicale de révolution et d'anarchosyndicalisme. Le refus du syndicalisme français de la social-démocratie lui fait privilégier des actions dirigées contre les gouvernements.

**En conclusion de cette partie historique, les conditions identiques vécues, générées par le développement du capitalisme industriel, suscitent à la fois :**

- misère, pauvreté, insalubrité...
- mais aussi une prise de conscience d'intérêts communs qui va constituer un socle sur lequel vont se structurer des solidarités et un syndicalisme avec pour objectif la défense des travailleurs et l'obtention de garanties.

## Le syndicalisme est-il mortel ? (suite)

### II - Un syndicalisme fragilisé dans ses ressorts historiques

La mutation profonde de la société industrielle et l'individualisation des situations vécues par les travailleurs d'aujourd'hui, fragilisent les ressorts du syndicalisme au point de pouvoir le faire disparaître si celui-ci ne s'engage pas dans des évolutions qui tiennent compte des réalités d'aujourd'hui.

C'est le syndicalisme européen caractérisé par un haut niveau de protection sociale, des services publics et un dialogue social important qui est fragilisé et menacé d'un risque mortel.

Les caractéristiques de l'effondrement de la société sont de plusieurs ordres :

- de la transformation du travail salarié. CDD, intérim, contrats multiples ...
- d'une individualisation des conditions vécues.
- de la disparition des grandes unités de production au profit de petites unités.

### III - Les enjeux pour éviter que le syndicalisme ne meure

Les systèmes de protection sociale, considérés comme une propriété sociale collective, sont aussi menacés. Il faut refonder notre système de protection sociale « *la norme unique sur laquelle il est structuré, celle de l'emploi salarié stable, à temps complet et à vie, souvent masculin, ne correspond plus à la majorité des situations* ».

Le syndicalisme n'aura pas d'avenir s'il se contente de dénoncer, sans jamais apporter des résultats qui améliorent la vie des travailleurs. Pas plus s'il montre son impuissance et s'enferme dans la spirale de la radicalité.

Questions auxquelles le syndicalisme doit pouvoir répondre :

- Quels sont les lieux, les espaces de conditions vécues similaires identifiés pour organiser les travailleurs ( bassins d'emploi, territoires de vie,
- Quelles sont les conditions communes vécues aujourd'hui par les travailleurs capables de les solidariser (conditions de travail, déplacement)
- Quels sont les lieux, les espaces qui peuvent donner lieu à des constructions de garanties collectives ? (que signifie l'entreprise pour les PME). Derrière ce sont les lieux de négociation qui sont posés.

- Comment réinventer l'idée de progrès social, dans un monde fortement marqué par les inégalités ?
- Comment redonner du sens concret aux solidarités dans un monde où les situations vécues sont de plus en plus individualisées ?
- Comment refonder un système de protection sociale qui est une propriété sociale collective qui a structuré notre façon de faire société dans un monde qui bouge ?

Aujourd'hui, nous sommes dans un passage d'une société à une autre. Il ne s'agit pas de faire des acquis table rase ni de dire que rien ne doit bouger. Il nous faut travailler pour que **le syndicalisme, qui est né dans un contexte donné et qui a contribué à l'amélioration de la condition ouvrière et salariale, en participant à la construction d'un système de protection sociale qui a structuré notre façon de faire société en renforçant la démocratie, puisse continuer à être cet acteur indispensable à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et à l'approfondissement de la démocratie.**

L'initiative prise par la CFDT avec d'autres organisations pour mobiliser les citoyens autour du **pacte du pouvoir de vivre** est une initiative de nature à engendrer une dynamique car elles agissent dans différents champs de la vie des individus pour transformer les réalités qu'il faut avoir le courage de regarder en face pour être efficace.

*«le syndicalisme ne veut pas mourir, il doit faire sa révolution.*

*Il nous faut réinventer nos formes d'action et de mobilisation pour mieux répondre aux aspirations des salariés, de nos adhérents et des militants en nous appuyant sur les possibilités offertes par le numérique.*

*Nous devons nous ouvrir aux formes de travail que nous n'avons pas assez prises en compte : emplois précaires, travail domestique, digital, free-lance ... »*

**L'avenir n'est pas écrit et il ne faut pas le laisser écrire par d'autres.**

## Tour de France du PACTE de POUVOIR de VIVRE

**JP BRET** Maire de Villeurbanne accueillait le 5 février 2020 la 7<sup>ème</sup> étape du tour de France du Pacte de Pouvoir de Vivre.

**La table ronde** réunissait Laurent Berger CFTD, Nicolas Hulot (Fondation Nicolas Hulot), Claire Hedon (ATD Quart Monde), Patrick Doutreligne (UNIOPSS), Christophe Robert (Fondation Abbé Pierre).

**Introduction** Ce pacte est **modeste**, il n'est pas la solution à toutes les difficultés. Il est **ambitieux** car il vise une transformation profonde de notre société.

En 2016 « Les places de la république » ont permis d'engager un travail commun. En 2018 « les gilets jaunes » et le face à face avec le Président de la République ont révélé une société inégalitaire.

Nos organisations de défense, accompagnement, ont pour vocation de promouvoir l'intérêt général. Les politiques publiques décrétées par le « haut » ne marchent pas. Parce que la société civile est indispensable nous avons formulé nos 66 propositions d'action en direction des politiques et des citoyens.

### Origine du pacte de pouvoir de vivre



19 organisations ayant les mêmes valeurs de solidarité, justice sociale, démocratie, au-delà de leurs différences ont confronté leurs idées pour une transformation sociale du modèle économique avec l'ambition d'associer les citoyens.

L'empilement des urgences sociales, des défis démocratiques, de la défiance envers le politique, de la crise de la représentativité, ont vu l'urgence de proposer des « portes de sortie ».

Collectivement les 19 ont voulu prendre la parole face à l'exécutif pas à l'écoute des souffrances... malgré une écoute polie, l'exécutif ne prenait pas en compte ces souffrances, ces inégalités.

### Les grandes étapes

Le 5 mars 2019 : signature du pacte. Parti à 19 les signataires sont aujourd'hui 54 représentant des millions de personnes.

*Il est nécessaire et possible de faire autrement.* **Les 4 axes majeurs de ce Pacte :**

- Donner à chacun le pouvoir de vivre dans un cadre commun en protégeant notre avenir et celui des générations futures ;
- Remettre l'exigence de solidarité et de justice so-

ciale au cœur de l'économie ;

- Préparer notre avenir en réconciliant transition écologique et justice sociale pour construire un avenir partagé ;
- Partager le pouvoir pour que chacun puisse prendre sa part dans la transformation de nos vies.

### Comment le faire appliquer ?

En juin 2019 conférence de presse présentant les 10 mesures prioritaires et demande de rendez-vous au premier Ministre.

Les signataires ont été reçus fin août. L'échange a été constructif. Les associations se sont faites confiance, chaque sujet était présenté par le « plus expert ». Des engagements de rendez-vous avec les différents ministres concernés devaient être prévus, une deuxième rencontre avec le premier Ministre devait avoir lieu dans les deux mois.

Quelques rendez-vous. Aucun contact avec le premier Ministre.

### Il faut faire pression !

On « gère » parce qu'on est nombreux. Nous avons fait des propositions dans le cadre du projet de loi de finances. Mais rien n'avance, on a du mal à être entendu.

On demande de la participation, de l'intelligence collective, or le gouvernement n'en est pas convaincu. L'idée, c'est l'unification des forces. Pour la CFTD, un travailleur n'est pas qu'un travailleur : il vit, se loge, se déplace, se soigne...accueille les autres. On veut de la démocratie.

Nous avons uni nos forces, utilisé nos expertises pour créer un rapport de force sur des valeurs partagées. On porte l'ambition d'un autre modèle de société, de développement.

On a un projet sur le long terme, concret avec les 66 propositions pour agir sur le gouvernement, sur la société.



## Tour de France du PACTE de POUVOIR de VIVRE (suite)

Chaque intervenant a été appelé à développer une proposition particulière du pacte qui lui « parle ».



**Patrick DOUTRELIGNE** : UNIOPSS regroupe toutes les associations non lucratives du secteur sanitaire et social, soit 25 000 établissements et services.

**Le grand âge et l'autonomie.** C'est un choix de société : soit on laisse les gens se débrouiller, soit on invente un système qui s'appuie sur le collectif.

Le choix actuel c'est l'individualisme avec un socle de base individuel qu'il faut mettre à un niveau de dignité respectable. C'est donc une question de moyens. Actuellement les moyens ne sont pas donnés pour vivre dignement l'avancée en âge. Il faut inventer, mais pas au filtre budgétaire. Il faut aussi prendre en compte le rôle des aidants.

On ne peut pas faire les uns sans les autres si on veut infléchir et modifier les politiques publiques.



FONDATION  
NICOLAS HULOT  
POUR LA NATURE  
ET L'HOMME

**Nicolas HULOT** : un rapport indique que, entre 2018 et 2020, les 5% les plus riches... sont plus riches, et que les 5% les plus pauvres, se sont encore appauvris.

Il y a une sorte de mensonge : les moyens ne sont pas donnés, les promesses ne sont pas tenues. Tout doit se faire à somme nulle : ce qu'on donne à l'un, on le prend à un autre. Il n'y a aucune marge de manœuvre. Les enjeux sont appréhendés de façon paramétrique, avec un intégrisme économique. *Or le pouvoir de vivre c'est les conditions d'habitabilité de la terre.*



Il faut changer d'échelle dans l'investissement. Il faudrait 10 à 20 milliards aujourd'hui pour épargner des conséquences catastrophiques plus tard.

Actuellement la fiscalité repose essentiellement sur le travail. Il faut imaginer la déplacer là où il y a besoin de réguler et soulager les revenus du travail.

Actuellement ...être écouté peut-être, entendu non. Ce qui fait défaut : l'intelligence et la volonté collective.



**Christophe ROBERT** : fondation Abbé-Pierre. Autour du logement et de la cohésion urbaine il n'y a pas de prise en compte des multiples enjeux. Les grilles de lecture sont à vision macro-économique...et on apprend aux plus pauvres à se passer du minimum.

Question de l'ouverture du RSA au moins de 25 ans, problème de tous les jeunes sans solution.



En France 7 millions de logements « passoirs thermiques ». Si on rénoverait massivement, on réduirait les émissions de gaz, on créerait de l'économie (emplois) et on redonnerait du pouvoir d'achat aux habitants.



Dans le pacte tout est lié : environnement, économie, social, pouvoir d'achat.

**Laurent BERGER**

L'avenir du pacte : la volonté s'ancrer et créer dans la durée. Porter ce modèle, ne rien lâcher sur le social, l'économique et l'environnemental. Peser sur les projets politiques, interpellé, rencontrer.

Les élections municipales sont une opportunité pour interpellé les politiques. La fiscalité et la redistribution sont des enjeux centraux chez nous, mais aussi au niveau européen et mondial. Sur l'investissement l'Europe doit y mettre les moyens.

C'est aussi la société civile qui se redonne la capacité d'agir : capacité à peser, expression citoyenne, unir nos forces pour pousser des idées. Chacun a été capable de se dépasser, de s'unir avec les autres sur des propositions, pour créer de la force, agir pour une société solidaire, plus écologique.

**Nicolas HULOT** Il faut que la solidarité plus humaine fasse corps. On est dans une situation de crise majeure, on a intérêt, au-delà de différences, à se retrouver sur un socle de valeurs.. **unité** mais pas uniformité !

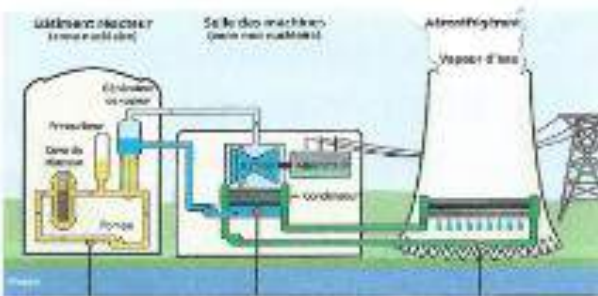
On est dans un rapport de force entre ceux qui essaient d'accaparer le bien commun (minorité bien organisée) et ceux qui essaient de préserver le bien commun.

# Environnement

## Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)

Le 20 janvier 2020 le gouvernement a ouvert à la consultation son projet de PPE pour la période 2019-2028. Objectif : réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité.

Aujourd'hui la production d'électricité d'origine nucléaire qui représente 70% doit atteindre 50% en 2035. Pour y parvenir EDF a proposé au gouverne-



ment la mise à l'arrêt de 16 réacteurs.

Ce sont les sites équipés de réacteurs de 900 MW les plus anciens du parc. Ceux de Fessenheim seront arrêtés cette année. Sur les sites de Blayais, Bugey, Chinon, Cruas, Dampierre, Gravelines, Tricastin, EDF pourra décider ceux qui devront fermer en priorité.

Tous ces sites comportent au moins quatre réacteurs. L'arrêt de deux réacteurs par site n'entraînera pas la fermeture de ces centrales. Suivant les dates de fermeture les 5ème visites décennales seront respectées.

### Projet Hercule - Réorganisation d'EDF

La CFDT est opposée au projet de déstructuration du Groupe EDF pour trois raisons.

#### Une vision stratégique uniquement financière !

**Pour la Direction** il s'agirait d'un projet pour financer le démantèlement des réacteurs en fin de vie et le nouveau nucléaire !

**Pour la CFDT** c'est la feuille de route imposée aux dirigeants d'EDF par les pouvoirs publics désargentés pour financer la transition énergétique dont la trajectoire est tracée dans la PPE !

Depuis de nombreuses années, les intérêts d'EDF sont mis à mal par une régulation du marché de l'énergie totalement injuste et contraire aux intérêts des citoyens. L'ARENH (Accès au Régulé Nucléaire

Historique) offre à nos concurrents une voie royale pour prendre des parts de marché à EDF. Depuis 2010, un quart de la production nucléaire est cédée par EDF au prix sous-valorisé de 42 € du MWh à ses concurrents. Cette obligation, transitoire jusqu'à 2025, devait à l'origine favoriser l'ouverture du marché de l'électricité, et ainsi permettre aux nouveaux opérateurs d'avoir le temps et les capacités de se doter de leur propre production.

Ne soyons pas naïfs, il ne s'agit plus aujourd'hui d'aider des « nouveaux et petits » concurrents à rentrer sur le marché. Ce sont les grands groupes (TOTAL ...) qui bénéficient de l'ARENH. Au fil du temps ce système s'est dévoyé. EDF perd environ 100 000 clients par mois, sans que ses concurrents n'investissent dans le système électrique. Ils profitent de ce prix de 42 € pour prospérer en pratiquant la moins disance sociale et tailler des croupières à EDF.

**A qui cela a-t-il profité ? Pas aux consommateurs** qui ont vu les prix grimper. Preuve en est l'augmentation des tarifs régulés de 6% au 1er juillet 2019. La régulation n'a **pas non plus profité à EDF** qui a vu ses marges diminuer avec le risque de ne pouvoir financer ses besoins d'investissements .

#### Les risques de cette réorganisation

Le projet HERCULE est de permettre à EDF de trouver du financement en créant deux entités.

- Une structure « bleue » en majorité détenue par l'Etat comprenant le nucléaire, l'hydraulique, Réseau de Transport Electricité ...
- Une filiale « verte » au capital largement cédé comprenant les autres composantes du Groupe EDF, Enedis, EDF Commerce, Dalkia .....

Nationaliser la production d'électricité serait un risque politique vis-à-vis d'un gouvernement qui par exemple serait hostile au nucléaire.

L'intervention d'investisseurs privés au capital d'Enedis c'est prendre le risque que des collectivités locales choisissent un autre distributeur, ce qui condamnerait la péréquation tarifaire de distribution d'électricité qui permet à chaque citoyen de payer le même prix du kWh sur tout le territoire.

#### Des conséquences sociales sur les salariés

L'expérience vécue avec Gaz de France (Engie) fait craindre que par le jeu de la sous-traitance et des filialisations ce soit le contrat social d'EDF et le statut des IEG qui soient menacés.

## COMMISSION SANTÉ - CDCA (Comité Départemental Citoyenneté Autonomie)

**Commission santé** : au cours de l'année 2019 la commission a abordé le sujet des directives anticipées, du DMP (Dossier Médical Partagé) avec le concours d'un intervenant de la Sécurité sociale. Les mandatés CDCA souhaitent participer à la journée « protection sociale » organisée par l'UTI 42/43 début 2020.

Invité par l'UTR le 30 octobre, Dominique LIBEAULT, Directeur de l'Ecole Nationale de Sécurité Sociale, auteur du rapport sur le Grand âge, l'a présenté et dialogué avec la centaine de participants. Les quatre ateliers du CDCA : suivi du PRS, communication ; Habitat ; Droits des usagers ; Aide aux aidants dans lesquels les mandatés sont tous engagés à titres divers.

La commission travaillera avec le syndicat « Santé sociaux » sur le projet de loi « Grand âge » pour ce qui concerne l'attractivité des métiers. **CTS (conseil territorial de santé)** : Christine VIDAL élue au CTS est aussi membre de la commission accueil familial. Ces instances consultatives sont aussi décisionnelles.

**CDCA** : Brigitte Chabalière remplace Jean Paul Masse en tant que suppléante au bureau du CDCA. **Perspectives 2020** : la commission santé se réunira les 10 février, 22 juin, 2 novembre.

Le représentant du CDCA 43 est invité aux réunions préparatoires des mandatés CFDT (salariés et retraités). Réfléchir à la constitution d'un Inter-CVS Loire (Conseil de Vie Sociale).

Christine VIDAL

## Commission Loisirs

### A la découverte de Marseille avec l'URR CFDT AuRA

Les 21, 22, 23 septembre 2020

Le Vieux Port, le Panier, Notre Dame de la Garde, le Musée des civilisations

Départ gare routière de Lyon Part Dieu le 21 septembre 2020 à 9h15. Retour 23 septembre 18h.

Logement « Village Club de Marseille - Belle de Mai » villagesclubsdusoleil.com

**Programme : LUNDI 21 septembre** : arrivée au village 13h. Apéritif de bienvenue. Déjeuner au village. Après-midi : départ en autocar, le Vieux-Port. Visite guidée du quartier du Panier, le plus vieux quartier de France (de l'hôtel de ville à la vieille charité). Retour Village. Dîner et soirée animée.

**MARDI : Matin** : en autocar Tour panoramique de la ville 3h. Le vieux port par le front de mer et la corniche Kennedy, le quartier du Roucas blanc, Notre Dame de la Garde, la Canebière, l'esplanade du J4, le MuCEM, la Villa Méditerranée, le musée Regard de Provence. Déjeuner au Village

**Après-midi** ; promenade au palais Longchamp. Dîner et soirée animée.

**MERCREDI matin** : en autocar, direction la joliette pour visite du **MuCEM**, Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée. Visite d'environ 1h30 encadrée par des guides conférenciers du MuCEM. Déjeuner au Village Club. Départ à 15 heures pour Lyon Part-Dieu.

**Prix** : 210 € par personne en chambre double pour les adhérents. 240 € pour les non adhérents. Supplément de 45 € pour une chambre seule suivant les disponibilités. Les frais de transport (remboursement des billets SNCF pour l'aller-retour domicile - gare de la Part Dieu et le transport en car) sont pris en charge par l'URR AuRA.

**Pré-inscription à retourner avant le 1er juin 2020** à Commission Loisirs UTR CFDT Bourse du Travail Cours Victor Hugo Saint Etienne 42100. Indiquer : Nom et Prénom, adhérent ou non. Accompagnant, adhérent ou non. Adresse postale et internet. Téléphone fixe et mobile. Joindre un chèque à l'ordre de l'UTR. Il ne sera retiré qu'après le 1er juin 2020 date de l'inscription définitive qui vous sera communiquée.

## Au pays du grand repos

**Marc FLECHET** est décédé à Saint Chamond le 30 décembre 2019 à l'âge de 86 ans. Une célébration a eu lieu le vendredi 3 janvier 2020 à l'église de Doizieux. Selon sa volonté son corps a été donné à la science.

Marco a été dirigeant national de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) en 1958 et 1959. Il était Secrétaire Général de l'union départementale Drôme-Ardèche en mai 1968. Il fut ensuite inspecteur du travail puis conciliateur de justice ( médiateur). Il était adhérent de l'ULR de Saint Chamond.



La SSR FEP 42 organise une rencontre ouverte aux adhérents et à toute personne intéressée sur inscription préalable.

**Le 23 mars 2020 à 10h15**

**Salle 87 Bourse du Travail**

Cours Victor Hugo Saint Etienne

**LE PACTE DU POUVOIR DE VIVRE**

Débat animé par *Jean Pierre LAURENSEN*

Cinquante organisations : syndicats dont la CFDT, associations, mutuelles sont à l'origine de 66 propositions.

[https:// www.pactedupouvoirdevivre.fr/](https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/)

Après débat, échange autour d'un apéritif suivi du pique-nique apporté par vos soins.

Inscription avant le 15 mars 2020

[ssr.fep42.cfdt@laposte.net](mailto:ssr.fep42.cfdt@laposte.net)

### Assemblée générale S3C

(service, communication, culture)

2 avril 2020

Bourse du travail de Saint Etienne

### Mon espace adhérent [monespace.cfdt.fr](http://monespace.cfdt.fr)

NPA : Numéro Personnel d'adhérent

+ Mot de passe

### Union Territoriale Retraités Loire

Notre site : [www.cfdt-retraites.fr/Loire](http://www.cfdt-retraites.fr/Loire)

Nous écrire : [loire@retraites.cfdt.fr](mailto:loire@retraites.cfdt.fr)

### Union Confédérale Retraités

Site : [www.cfdt-retraites.fr](http://www.cfdt-retraites.fr)

Ecrire : [contact@retraite.cfdt.fr](mailto:contact@retraite.cfdt.fr)

### Confédération

Site : [www.cfdt.fr](http://www.cfdt.fr)

Ecrire : [confederation@cfcdt.fr](mailto:confederation@cfcdt.fr)

### Assemblée générale Union Locale Retraités Saint Etienne

**Mardi 31 mars 2020 à 9h00**

**Bourse du Travail salle 87 3<sup>ème</sup> étage**

Rapport d'activités et financier

Elections Conseil, Commissaires aux comptes

Débat : Réforme des retraites

Apéritif - Repas sur inscription 10€